



OFFRE D'EMPLOI

La Ville de Candiac est reconnue pour ses pratiques avant-gardistes et innovatrices en matière d'aménagement et de développement durable. Elle fut d'ailleurs la première ville au Québec à adopter une réglementation de type «form based code» ainsi qu'à mettre en œuvre un projet collectif d'agriculture urbaine sur les toits de maisons de ville.

Dans les prochaines années, plusieurs millions de dollars seront investis dans la réfection de ses infrastructures publiques dans une perspective d'intégration des principes de ville intelligente et en vue d'améliorer la qualité des aménagements pour les transports actifs et en commun. De plus, deux grands projets de développement immobilier, de type TOD et POD, sont en cours de réalisation et créeront plus de 5 000 unités de logement.

URBANISTE

2 POSTES PERMANENTS, TEMPS PLEIN

Service du développement

CAN-18-REG-3015-09

DESCRIPTION SOMMAIRE

Sous la responsabilité du chef de division, Planification et réglementation et/ou du chef de division, Grands projets et développement durable, le titulaire de l'emploi réalise diverses tâches reliées au domaine de l'urbanisme. Il participe aux études de planification des projets, à l'analyse des demandes de changement des règlements de zonage, lotissement, construction etc. Il procède à l'analyse des dossiers soumis aux diverses réglementations d'urbanisme (plans d'implantation et d'intégration architecturale, usages conditionnels, dérogations mineures, projets particuliers de construction, modification et occupation d'immeuble, démolition, etc.). Il solutionne les problèmes urbanistiques lors de l'analyse de projets. Il représente la Ville aux divers comités, aux réunions de planification et auprès des entrepreneurs/promoteurs.

DESCRIPTION DES TÂCHES

1. Analyse, prépare et présente les dossiers soumis aux Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Comité de patrimoine local, Comité de démolition et à la Commission du développement durable du territoire;
2. Analyse les demandes de modification des règlements et prépare les projets de règlement ainsi que tous documents nécessaires (avis public, résumé, etc.);
3. Analyse les projets de développement résidentiel, commercial et industriel pour assurer la qualité du développement, suggère des modifications lorsque requis dans le but de bonifier un projet;

4. Analyse les demandes d'usage conditionnel, de dérogation mineure, de projets particuliers et de plan d'implantation et d'intégration architecturale, en vérifie l'acceptabilité, prépare le dossier pour le CCU pour lequel il agit comme personne-ressource;
5. Communique aux citoyens, constructeurs et professionnels l'information relative à la réglementation en matière d'urbanisme;
6. Collabore avec son supérieur dans les analyses en vue de planifier et de développer le territoire;
7. Participe aux différentes rencontres et réunions reliées au développement et à la planification de la Ville;
8. Assure le suivi des règlements de concordance avec le schéma d'aménagement révisé;
9. Collabore à l'élaboration des documents de planification (plan stratégique, plan d'urbanisme, etc.);
10. Effectue différentes recherches urbanistiques et solutionne les problèmes urbanistiques;
11. Procède à l'analyse de toute problématique reliée à l'aménagement du territoire;
12. Représente la Ville de Candiac dans des rencontres au niveau de la M.R.C.;
13. Participe à la planification des projets avec les autres services municipaux;
14. Fournit une assistance technique et professionnelle aux autres services municipaux dans le cadre de différents projets;
15. Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction et/ou requise par son supérieur immédiat.

EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) en urbanisme ou tout autre domaine jugé pertinent, ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation;
- Posséder trois (3) années d'expérience pertinente à la fonction;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- Connaissances informatiques avancées : suite Microsoft Office, AutoCAD, gestionnaire municipal;
- Connaissances linguistiques : avancées en français (parlé, écrit) et fonctionnelles en anglais (parlé, écrit);
- Bonne connaissance des principes du nouvel urbanisme et des projets TOD;
- Maîtrise des outils de planification et de contrôle du territoire en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
- Expérience dans le domaine du développement durable, un atout;
- Compétences recherchées : analyse, synthèse et jugement, communication orale et écrite, connaissance du domaine d'expertise, créativité, gestion du temps et des priorités, relations interpersonnelles, rôle-conseil, sens de la méthode et de la rigueur;
- Horaire de travail : 35 heures par semaine.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae et diplôme au plus tard le **21 janvier 2018**, en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse <http://ville.candiac.qc.ca/fr/115/Postulez>.

La Ville de Candiac souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

Seuls les candidats retenus seront contactés. Il est à noter que le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.